

CELLES

Un premier Salon du bien-être animal



Des démonstrations d'agility seront organisées durant la journée.

Dimanche, Celles accueille son premier Salon du bien-être animal. Le rendez-vous est donné à la rue Parfait au numéro 14 entre 10 h et 18 h. À l'initiative de ce nouvel événement, on retrouve l'échevine du bien-être animal, Anne Debouvrie. « Cette journée a pour but d'informer sur toutes les spécialités en lien avec les animaux en un seul lieu. Il permet aussi sensibiliser les visiteurs. Enfin, c'est également l'occasion pour les différentes associations d'expliquer leurs actions ». Une petite vingtaine d'associations auront donc leur stand.

Plusieurs spectacles et démonstrations auront également lieu durant la journée. « Deux spectacles de fauconneries ouverts à tout le monde, une démonstration de la Police Fédérale avec les chiens de recherche ainsi qu'une démonstration d'obéissance mise sur pied par le club canin des Templiers de Saint-Léger ». Pour les amateurs de nature, une balade canine est en outre organisée. Si elle est gratuite pour les enfants, une participation de trois euros est demandée aux adultes. L'ensemble des bénéfices seront remis à une association. Dans le même état d'esprit, un stand permettra de récolter des fonds pour soutenir le petit Benjamin qui souffre de la maladie d'Hodgkin.

Notons encore que quatre conférences seront animées par Pascal Sieuw, coach canin. Chacune durera une demi-heure. Les thèmes sont les suivants : le choix du chiot et sa gestion à la maison (13 h 30), les bases d'une bonne communication canine (14 h 30), un bon début dans le travail d'apprentissage du chien (15 h 30) et le comportement canin, quand un plaisir devient un problème (16 h 30).

L'entrée au Salon est gratuite. Durant toute la journée, de la petite restauration sera accessible. Les enfants pourront se faire grimer gratuitement entre 13 h et 17 h. ■ **A.Sm.**

► Anne Debouvrie : 0497 633 847

CHAPELLE-À-WATTINES

Un projet de gîte à La Grenouillère

Pour mieux répondre aux demandes de sa clientèle, le patron de La Grenouillère se lance dans un projet d'hébergement à l'arrière des salles de réception.

● Pierre-Laurent CUVÉLIER

Dans une commune où les salles de réception ne sont pas légion, « La Grenouillère » ne désemplit pas depuis son ouverture. Rares sont d'ailleurs les week-ends où le site n'est pas occupé pour des événements de tous types : mariage, communion, baptême, réunion d'entreprise, anniversaire...

La situation géographique de cet établissement festif, implanté le long de la très fréquentée chaussée de Bruxelles (N7) reliant Leuze à Ath, est évidemment un atout non-négligeable. Son propriétaire, Timour Malengreaux, en est bien conscient, lui qui a réaménagé cette ancienne ferme il y a quatre ans et se lance aujourd'hui dans un nouveau projet.

Le jeune Athois a récemment introduit une demande de permis d'urbanisme visant la transformation de l'ancien corps de ferme. Son ambition ? Aménager dans cette annexe située à l'arrière des deux salles de réception un gîte pour quatre person-



C'est dans cet ancien corps de ferme que M. Malengreaux veut aménager un gîte sur deux niveaux.

nes.

« Ce projet est dans les cartons depuis plus d'un an. Je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de demandes, notamment de la clientèle française, de pouvoir loger sur place après une festivité. Pour les gens qui viennent de plus loin et ceux qui veulent profiter de leur soirée sans devoir reprendre la route, c'est bien entendu intéressant », souligne le gestionnaire de « La Grenouillère ».

« L'activité du site ne changera pas »

N'allez cependant pas croire que la vocation du site, dédié à l'événementiel, va radicalement évoluer avec l'ouverture d'un gîte. « Rien ne

change au niveau de nos activités, qui restent axées sur les réceptions privées. Il ne s'agit pas d'ouvrir un hôtel mais bien de proposer un service supplémentaire à nos clients, dans le cadre de mariages par exemple. Mais le futur gîte pourra également être loué indépendamment des deux salles de réception pour les personnes désirant séjourner dans la région », assure Timour Malengreaux.

Le futur lieu d'hébergement, qui gardera son cachet d'origine au niveau de l'enveloppe extérieure, sera réparti sur deux niveaux. On y retrouvera deux chambres ainsi qu'une petite cuisine et un agréable salon, le tout sur une superficie d'environ

50 m².

S'agissant des deux espaces de réception, d'une capacité maximale de 200 personnes, ils conserveront leur physionomie actuelle. Le bloc sanitaire sera cependant rasé pour être totalement refait tandis qu'un petit espace d'accueil/vestiaire sera réalisé à l'entrée.

L'enquête publique relative à ce projet vient tout juste de se clôturer. Sans se mettre martel en tête quant à la suite de la procédure et aux futurs travaux à entreprendre, le patron de « La Grenouillère » a bon espoir de concrétiser son projet de gîte d'ici le milieu de l'année prochaine. ■

CELLES-EN-HAINAUT

Anne Debouvrie, future bourgmestre ?



Les élections communales, c'est demain et on fourbit ses armes dans les rangs cellois. Le MR a déjà annoncé son mariage de raison avec la liste IC de Jean Delestrain et du devenir de C'Autrement d'Alain Huvenne... Une conférence de presse est programmée la semaine prochaine. Normalement. Le choix des électeurs se porte-

rait-il entre deux listes à Celles ? D'un côté, CelDM et de l'autre une liste emmenée par Jean Delestrain et Thierry Bauffe ? À propos de ce dernier, le nouveau décret wallon sur la bonne gouvernance le barre dans ses ambitions ; le texte adopté par le Gouvernement wallon l'empêche d'occuper une fonction exécutive. Ceux qui, en cas de victoire de la liste de Jean Delestrain, le voyaient déjà comme un futur échevin, en sont pour leur frais ! Un directeur de logements sociaux – il est en poste à Comines – ne peut effectivement être bourgmestre ou échevin. Certes, en cas de victoire, Thierry Bauffe sera conseiller dans la nouvelle majorité et son expérience comptera ; il en est bien conscient. L'attention se portera sur la



Le choix des électeurs conduira-t-il Anne Debouvrie au mayorat ?

liste CelDM et sur le score que réalisera la bourgmestre empêchée Véronique Durenne, étiquetée MR. Elle a annoncé qu'en cas de victoire personnelle et de CelDM, elle quitterait son poste de députée wallonne pour se consacrer à la vie celloise. « Si je suis bourgmestre, je reviens à Celles. Au soir de la prestation de serment,

je démissionnerai. Si je suis échevine, je ne sais pas encore. Si je suis dans l'opposition, je continue mon mandat jusqu'à la fin, en mai 2019 », a-t-elle dit.

C'est sans compter sur deux « outsiders » qui pourraient jouer les trouble-fête : la popularité d'Anne Debouvrie (PS) est en hausse sur le village de Celles, dit-on, et il ne nous étonnerait pas qu'elle y réalise un meilleur score que Véronique Durenne. Sera-ce suffisant pour contrer ses 700 voix ? Et cela, c'est sans parler de Michaël Busine (président du CPAS, étiqueté MR) qui a fait de l'excellent travail à la maison de repos. Et ce, même si l'intéressé, qui a récolté quelque 500 voix aux dernières élections, prétend ne pas être candidat au poste de premier magistrat de la commune... ■

St.D.